**Notion: N0036**

**Notion originale: langue dominée**

**Notion traduite: langue dominée**

Autre notion traduite avec le même therme: (basque) hizkuntza menderatu

Autre notion traduite avec le même therme: (catalan) lengua dominada

**Document: D570**

Titre: Les enjeux linguistiques dans l’éducation en Espagne

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: MUÑOZ, Carmen

Auteur: NUSSBAUM, Luci

In : Acquisition et interaction en langue étrangère [En ligne], n°10, 1997, pp. 1-12

Lien: http://aile.revues.org/599 [consulté le 25 février 2019]

Extrait E2892, p. 2

 Cette allusion aux normes de communication [entre castillanophones et locuteurs d'autres langues autochtones] pourrait faire penser à une situation diglossique, où une langue de prestige coexiste avec une variante populaire. Il est certain que cette approche peut expliquer certains choix et alternances de langue, mais elle s’avère insuffisante pour comprendre l’ensemble des relations entre langues autochtones et langue de l’État. L’idée de conflit linguistique (cf. Boyer, 1990) définit bien, par contre, cette situation de contact de langues où des usagers de systèmes linguistiques différents tentent de gagner des espaces. Cette conception fait ressortir le poids de l’histoire politique sur la situation linguistique et la compétition entre une langue dominante et une langue dominée qui lutte pour sa survie. L’affrontement peut conduire soit au remplacement de la langue dominée, c’est à dire à sa disparition, soit à sa normalisation, c’est-à-dire à la récupération de ses espaces d’usage habituels ou à la création d’autres espaces (la télévision, par exemple). Les politiques linguistiques des communautés autonomes en Espagne visent, quoiqu’avec des intensités différentes, la normalisation de leurs langues propres et accordent à l’école une place prééminente dans ce processus.

**Document: D011**

Titre: Langues en conflit : études sociolinguistiques

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: BOYER, Henri

Ed. :L'Harmattan, Paris, 1991, 274p.

Extrait E1477, p. 19

 [...] d'une polarité sociolinguistique neutre on va passer à une polarité problématique, à une "relation de subordination"[...] entre une langue dominante et une langue dominée. Il y a instabilité, dissymétrie. Il y a conflit [...]. Et dilemme : ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée ou bien les usagers de celle-ci vont œuvrer à sa normalisation (c'est-à-dire à une utilisation normée dans tous les domaines de la communication) en combattant les tendances à l'assimilation.

Extrait E1478, p. 29

 Le cadre conceptuel qui devait contribuer aux avancées théoriques de la SLC et à la pertinence de ses interventions dans la société catalane est en place : lorsqu'il y a conflit entre une langue dominante et une langue dominée, il n'y a que deux issues possibles : ou la substitution ou la normalisaton (la généralisation de l'emploi de la langue). Il y a donc bien un dilemme (dont les sociolinguistes catalans ont fait un de leurs thèmes favoris). D'où le refus de considérer la situation sociolinguistique de la Catalogne comme stabilisée et donc refus du schéma canonique de la "diglossie".

Extrait E1484, p. 88

 Comme en situation de conflit diglossique, la langue dominée tend à perdre de larges territoires et à ne fonctionner que dans des domaines de plus en plus limités de la communication sociale, pour finir généralement par être réservé à la sphère du privé, lorsque de surcroît l'analphabétisme est la règle quasi générale, il y a rapidement atrophie de l'ordre scriptural. (Boyer, 1988a). Dans la situation diglossique qui est celle du domaine occitan au moment de la Révolution, le surgissement d'un écrit imprimé en langue dominée est donc pour le moins surprenant, même si ses jours sont comptés.

**Document: D076**

Titre: La charte européenne des langues, les « langues de migrants » et les langues dépourvues de territoire

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: AKIN, Salih

In : Lengas, revue de sociolinguistique, n°59, 2006, pp. 51-66

Extrait E1626, p. 51

 Nous proposons d'analyser dans cette contribution la situation de deux langues dominées dans leur territoire d'origine : le berbère et le kurde (…). Il s'agit de langues étatiques, minorées, mais pas minoritaires ; le poids démographique des locuteurs des deux langues est suffisamment important pour ne pas les catégoriser comme des langues minoritaires.

**Document: D013**

Titre: Introduction à la sociolinguistique

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: BOYER, Henri

Ed. :Dunod, Paris, 2001, 104p.

Extrait E1488, p. 52

 Pour l'école catalane de sociolinguistique et les chercheurs du domaine occitan : la diglossie (est perçue) non comme distribution équilibrée et stable des fonctions de deux langues (ou de deux variétés) mais comme la domination d'une langue (langue dominante : le français, l'espagnol) sur une autre langue dominée : le catalan, l'occitan.

Extrait E1489, p. 54

 Un autre aspect novateur que présente le modèle catalano-occitan (et qu'il partage avec le modèle suisse) est le fait de considérer que les usages et les pratiques sont habités par des représentations sociolinguistiques, des images (souvent stéréotypées), des attitudes et qu'ils se reposent sur des valeurs (en vigueur sur le marché des langues en présence) (…) qui ensemble pèsent sur la dynamique du conflit, et le plus souvent en faveur de la langue dominante. Car c'est la langue dominée qui est perçue par l'imaginaire collectif (y compris celui des usagers de cette même langue) comme la moins valorisée, souvent même comme stigmatisée (c'est-à-dire porteuse de signes d'identification négatifs), même s'il peut apparaître, ici ou là, la manifestation d'une attitude de loyauté qui va contribuer à promouvoir une entreprise de résistance. Cependant cette entreprise de résistance n'a d'efficacité que si elle est partagée par la communauté dominée.

Extrait E1490, p. 55

 L'originalité de la sociolinguistique catalano-occitane est de considérer la diglossie, à la suite d'Aracil et de Ninyolas, comme un conflit, mais un conflit évolutif gros d'un dilemme (dilemme occulté par les représentations dont il a été question). Ainsi, ou bien après plusieurs phrases de minoration (et donc de marginalisation), la langue dominée va définitivement s'effacer devant la langue dominante et l'issue du conflit est donc purement et simplement la substitution linguistique (la langue A va se substituer dans tous les acteurs de la communication sociale à la langue B), ou bien la résistance en faveur de la langue dominée va imposer un redressement de la situation et va progressivement normaliser ses usages (après avoir établi un standard accepté par les usagers), c'est-à-dire va reconquérir toutes les prérogatives et donc toutes les fonctions orales d'une langue en plein exercice, et va être ainsi employée dans toutes les circonstances de la vie en société. C'est ce qui s'est passé (par exemple) avec le français au Québec ou avec le catalan en Espagne (…).

**Document: D015**

Titre: Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: MARCELLESI, Jean-Baptiste

Ed. :L'Harmattan, Paris, 2003, 308p.

Extrait E1655, p. 57

 Le terme de langue minorée est utilisé par nous pour référer à ce qu'on appelle ici langues régionales, là langues dominées ou langues minoritaires. La dénomination par langues régionales, purement géographique, a l'inconvénient de masquer justement les problèmes posés par la recherche et l'affirmation d'identités culturelles. Langues dominées met uniquement l'accent sur les ressorts politiques qui infériorisent tel ou tel système linguistique et a pour inconvénient de substituer au couple classe dominante / classe dominée le couple langue dominante / langue dominée. Langues minoritaires se réfère à l'espace national pour des systèmes souvent encore heureusement majoritaires dans leur espace propre. Langues minorées, au contraire, réfère au processus de minoration par lequel des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'état certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, sociaux, dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire, dans ne situation subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple.

**Document: D009**

Titre: Linguistique et colonialisme

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: CALVET, Louis-Jean

Ed. :Payot, Saint-Amand, 1979, 228p.

Extrait E1507, p. 65

 [...] on parle à la capitale ou à la métropole en oubliant le corse, l'occitan, l'arabe, le wolof, le bambara, etc., en faisant le vide de ces langages antérieurs pour utiliser le français qui devient langue exclusive. Au plan linguistique, le colonialisme institue donc un champ d'exclusion linguistique à double détente : exclusion d'une langue (la langue dominée) des sphères du pouvoir, exclusion des locuteurs de cette langue (de ceux qui n'ont pas appris la langue dominante) de ces mêmes sphères. Et comme précédemment, si la langue n'est toujours pas ici une superstructure, son statut de langue exclusive ou de langue tendant à se développer sur un champ d'exclusion est lui superstructurel.

Extrait E0241, p. 79

 Le paysan attaché à sa terre parle le "dialecte", le citadin parle une "langue", cette homogénéité se trouvant aussi dans les appellations méprisantes utilisées couramment pour désigner la langue dominée (par définition : celle qu'on ne comprend pas) [...].

Extrait E1508, p. 112

 En effet, elle [la superstructure linguistique] n'est plus ici, comme dans la totalité des exemples que j'ai jusqu'à présent évoqués, le résultat d'un affrontement entre une (des) langue(s) locale(s) et une langue importée (celle du colonisateur), elle se crée de toutes pièces, lentement, l'un des éléments constituant (la langue dominée) apparaissant au cours du processus colonial auquel elle ne préexiste pas.

Extrait E0227, p. 114

 Mais ce qui caractérise le créole par opposition à ces langues secondes, c'est qu'il devient, lui, langue maternelle du groupe opprimé et qu'il va, à ce titre, s'opposer au sein de la superstructure linguistique à la langue du colonisateur, comme langue dominée face à la langue dominante : c'est alors "la glottophagie en aval" (...). On trouve d’ailleurs une preuve a contrario de cette présentation dans les rares cas où des créoles ont disparu. Aux Etats-Unis par exemple, et mise à part l’exception du gullah des îles côtières de Géorgie (…), les créoles ont lentement disparu avec l’abolition de l’esclavage.

Extrait E1512, p. 137

 Car face au champ d'exclusion linguistique qui accompagne le colonialisme, face à la langue exclusive, la langue dominante, la libération d'un peuple consiste aussi à libérer sa parole. Quel que soit le mode d'oppression auquel est soumise cette parole : je veux dire par là que le problème ne se pose pas seulement dans la cadre des diglossies d'origine coloniale, il se pose aussi pour le monolinguisme postulé de nos sociétés. Cela signifie que toute libération nominale qui ne s'accompagne pas d'un bouleversement de la superstructure linguistique n'est pas une libération du peuple, qui parle la langue dominée, mais une libération de la classe sociale qui parlait et qui continue de parler la langue dominante.

Extrait E1516, p. 147

 On se contente de demander l'introduction de langues dominées dans le système d'enseignement taillé sur mesure pour la langue dominante [commentaire sur la loi Deixonne].

**Document: D086**

Titre: Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: BOYER, Henri

In : Lengas, revue de sociolinguistique, n°57, 2005, pp. 73-92

Extrait E1492, p. 79

 Quant à l'idéologie diglossique, elle repose sur la conjonction de deux représentations des langues en présence : une représentation de la langue dominante (le français) et une représentation de la langue dominée (le patois), parfaitement antagonistes. La fonction de l'idéologie diglossique est d'orienter cet antagonisme au profit de la langue dominante, car l'issue doit être une substitution en sa faveur, de sorte que la violence de cette logique de substitution est sinon totalement occultée du moins atténuée afin d'être acceptable.

Extrait E1647, p. 79

 Quand à l'idéologie diglossique, elle repose sur la conjonction de deux représentations des langues en présence : une représentation de la langue dominante (le français) et une représentation de la langue dominée (le patois ), parfaitement antagonistes. La fonction de l'idéologie diglossique est d'orienter cet antagonisme au profit de la langue dominante, car l'issue doit être une substitution en sa faveur, de sorte que la violence de cette logique de substitution est sinon totalement occultée du moins atténuée afin d'être acceptable.

**Document: D567**

Titre: La notion légale de la langue propre en catalogne

Type: linguistique - article d'ouvrage collectif

Langue: français

Auteur: SOLÉ I DURANY, Joan Ramon

In :Variable territoriale et promotion des langues minoritairesDirigé par: VIAUT, Alain

Ed. : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac, pp. 111-120

Extrait E2879, p. 116-117

 Les adversaires de la normalisation linguistique attaquent la déclaration du catalan comme langue propre de la Catalogne et, surtout, la politique linguistique de la Généralité qui découle de cette déclaration. Ils attaquent les droits communautaires parce qu’ils les considèrent contraires aux droits individuels (cf. document du Partido Popular mentionné par Branchadell, 1997, p. 66). Ils disent que "les langues ne sont pas propres aux territoires mais aux personnes. On ne pourrait jamais dire qu’une langue appartient à un territoire, parce que les langues ne sont pas des caractéristiques physiques, mais des codes de communication" (cf. Vidal-Quadras dans Branchadell, 1997, p. 67). Tout court, pour eux le concept de langue propre est contraire à la liberté linguistique et au libéralisme. Curieusement, Guy Carcassonne (1998, § 8), discute "l’idée selon laquelle [les langues régionales] seraient attachées à des aires géographiques précisément déterminées. La conception qui veut qu’une langue soit forcément liée à un sol et ne soit liée qu’à lui, peut être jugée à la fois erronée et dangereuse. En fait, la seule véritable localisation d’une langue, c’est le cerveau de quiconque la connaît, et elle bouge donc autant que lui".
La coïncidence de ces arguments ne devrait pas nous surprendre. Et ne devrait non plus nous surprendre la contradiction entre la mise en avant de ces arguments contre les langues dominées, et une pratique des États contraire à ces postulats, quand il s’agit de répandre leur langue officielle. L’argumentation des adversaires du catalan en Espagne va contre leur propre logique parce qu’ils peuvent utiliser en faveur de l’espagnol, quand ils en ont la faculté, les moyens des pouvoirs publics qu’ils contrôlent. Par exemple, le Bulletin Officiel de l’État publie périodiquement des normes qui imposent l’usage du castillan sans tenir compte de l’officialité des langues territoriales. Ils disent qu’il est discriminatoire d’imposer une langue propre autre que le castillan, mais ils se sont empressés de requérir la connaissance de l’espagnol pour pourvoir des postes accessibles aux autres Européens.

**Document: D012**

Titre: La guerre des langues et les politiques linguistiques

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: CALVET, Louis-Jean

Ed. :Hachette, Paris, 1999, 294p.

Extrait E1535, p. 142

 Ce remplacement d'une langue par une autre peut donc être alternatif, lorsqu'en une génération on change de langue (…), mais il peut aussi être continu lorsqu'au cours d'un long processus une langue dominée se fond lentement dans une langue dominante, et nous parlerons alors plutôt d'absorption.

Extrait E1538, p. 233

 L'écriture peut (…) être le lieu d'une intervention directe, offensive, qu'il s'agisse, comme dans le cas soviétique, d'imposer la graphie d'une langue dominante à des langues dominées, la graphie n'étant alors que le premier pas d'une offensive plus vaste, ou, comme dans le cas du pin yin (en Chine), de couper des langues de leurs racines graphiques. Et elle apparait alors comme un moyen d'oppression parmi d'autres, oppression symbolique certes, mais dans un premier temps seulement, car préparant à des rapports de force beaucoup plus concret.

Extrait E1539, p. 244

 On voit que la volonté d'enrichir le vocabulaire d'une langue jusque-là dominée, de lui donner les moyens de véhiculer des contenus jusque-là véhiculés par l'ancienne langue dominante, constitue une intervention à visée démocratique qui risque de s'effectuer de façon bureaucratique : les fonctionnaires de la langue font que celle-ci échappe à ses locuteurs.

Extrait E1540, p. 248

 L'expansion d'une langue en nombre de locuteurs est une chose facile à comprendre, mais il peut se faire que, sans augmenter le nombre de ses locuteurs (ou, ce qui revient au même, sans élargir son territoire), une langue gagne en nombre de fonctions. C'est par exemple le cas d'une langue dominée, à fonction essentiellement grégaire, qui devient langue nationale, véhicule du discours politique, moyen d'enseignement, etc.